

Ça commence à midi !



Gratuit

FORMATION EN LIGNE INTRODUCTION À LA NÉGOCIATION DES OPTIONS

Formation complète et gratuite sur les notions
fondamentales

 Mardis et jeudis

 du 26 septembre
au 26 octobre 2023

 12 h à 13 h 30

En savoir plus :
<https://lesoptions.com/page-intro/>



Martin NOËL
Spécialiste en options



Avis de non-responsabilité

- Le présent document est fourni à titre informatif seulement et ne doit en aucun cas être interprété dans toute juridiction comme étant un conseil ou une recommandation relativement à l'achat ou la vente d'instruments dérivés ou de titres sous-jacents ou comme étant un avis de nature juridique, comptable, financier ou fiscal. Corporation financière Monétis et ses clients n'endossent ni ne recommandent les résultats obtenus à l'aide de ce document. Corporation financière Monétis et ses clients recommandent que vous consultiez vos propres experts en fonction de vos besoins. Bien que ce document ait été conçu avec soin, Corporation financière Monétis et ses clients se dégagent de toute responsabilité quant à toutes erreurs ou omissions ou quant à votre utilisation de, ou confiance dans, l'information. Corporation financière Monétis se réserve le droit de modifier ou réviser, à tout moment et sans avis préalable, le contenu de ce document. Corporation financière Monétis et ses clients ne seront aucunement responsables des dommages, pertes ou frais encourus à la suite de l'utilisation de l'information apparaissant ou obtenue à partir de ce document.

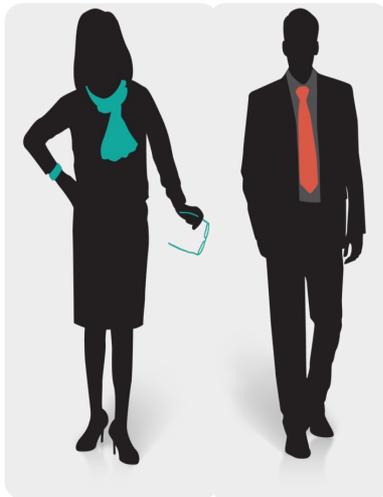
Les notions fondamentales

- Les concepts de base
- La négociation des options
- L'exercice et l'assignation des options
- Les rajustements de contrats
- **Les stratégies de base**

Stratégies de base

Les stratégies de base

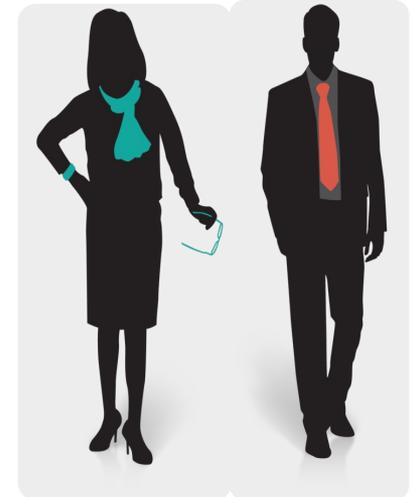
Vendre des options pour vendre ses actions



\$\$\$



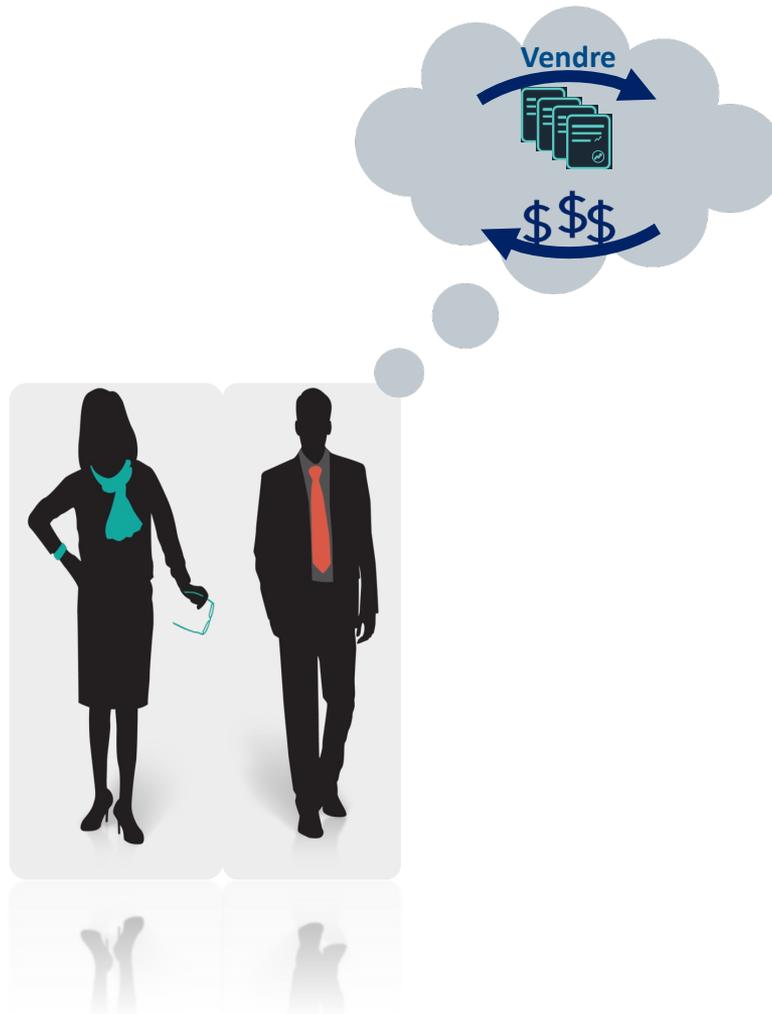
\$\$\$



Vendre des options pour acheter des actions

**Utiliser les options pour
vendre ses actions**

Utiliser les options pour vendre ses actions



Vente d'options d'achat couvertes

L'investisseur détient **la valeur sous-jacente**

Un contrat d'options d'achat est **vendu** pour chaque tranche de **100 actions détenues**

Le prix de levée est choisi en fonction du prix de vente désiré

En échange de la prime, l'investisseur **s'engage à vendre** ses actions au prix de levée

Cela revient à **se faire payer** pour vendre ses actions

Vente d'options d'achat couvertes

L'investisseur détient 500 actions et est prêt à vendre ses actions à 32 \$ au cours des trois prochains mois



Les actions se négocient à **30 \$**

Options d'achat

90 jours, 32 \$:

1,30 \$/action

La vente de 5 contrats permet d'encaisser

650 \$

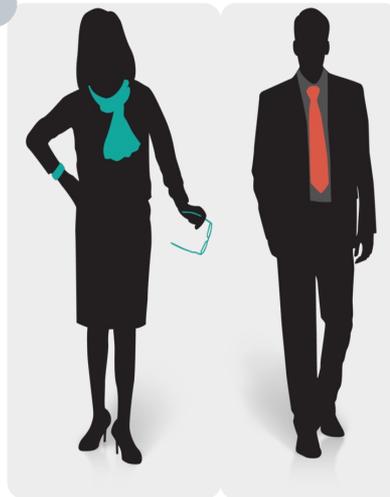
(1,30 \$ x 5 x 100)

À l'échéance,

- **si les options sont exercées**
 - Les actions seront **vendues** à 32 \$ plus la prime de 1,30 \$ pour un **prix total de 33,30 \$**
- **si les options ne sont pas exercées**
 - **On garde les actions** et la prime réduit le coût des actions
 - **On peut recommencer** si on le désire

**Utiliser les options pour
acheter ses actions**

Utiliser les options pour acheter ses actions



Vente d'options de vente couvertes

L'investisseur détient **des liquidités**

Un contrat d'options de vente est **vendu** pour chaque tranche de **100 actions désirées**

Le prix de levée est choisi en fonction du prix d'achat visé

En échange de la prime, l'investisseur **s'engage à acheter** ses actions au prix de levée

Cela revient à **se faire payer** pour acheter ses actions

Vente d'options de vente couvertes

L'investisseur détient 17 500 \$ et est prêt à acheter des actions à 35 \$ au cours des trois prochains mois



Les actions se négocient à **38 \$**

Options de vente
90 jours, 35 \$:
1,00 \$/action

La vente de 5 contrats permet d'encaisser

500 \$

(1,00 \$ x 5 x 100)

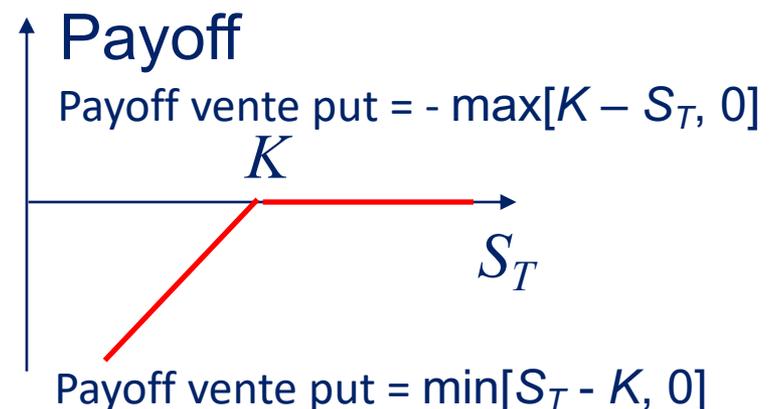
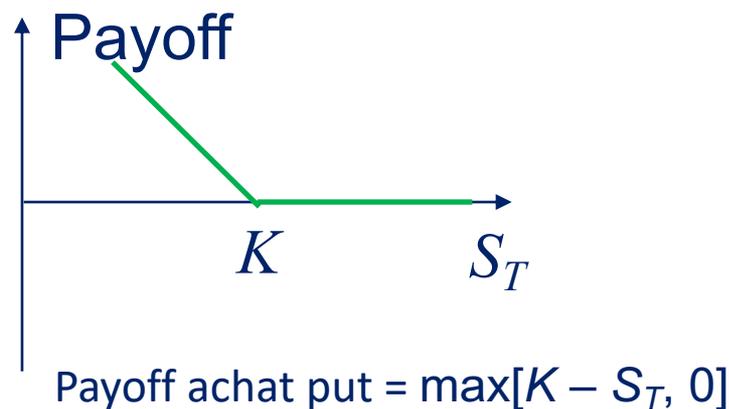
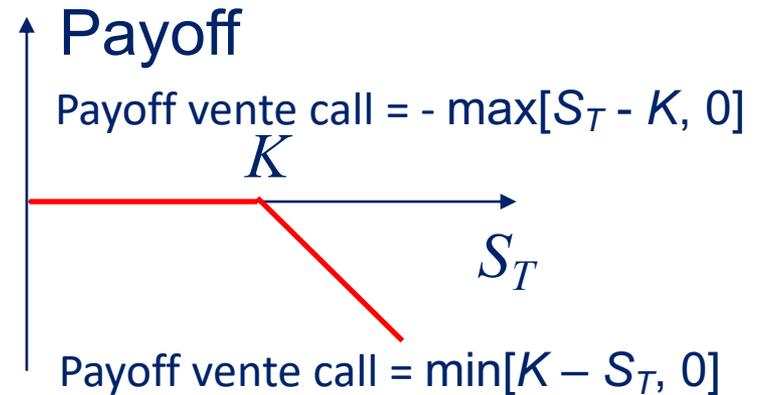
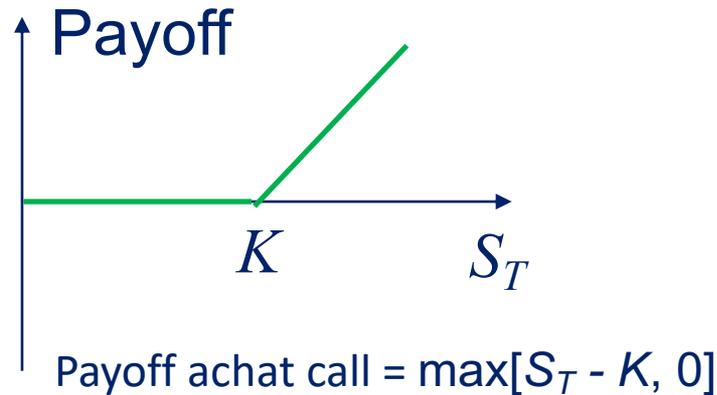
À l'échéance,

- si les options sont exercées
 - Les actions seront **achetées** à 35 \$ moins la prime de 1,00 \$ pour un **prix total de 34,00 \$**
- si les options ne sont pas exercées
 - Nous avons maintenant **18 000 \$ en encaisse** (17 500 + 500)
 - **On peut recommencer** si on le désire

Revenu des options

Revenu (payoff) des options

K = Prix de levée, S_T = Prix de l'actif à l'échéance



Notions de rendement et de risque

	<i>Profit</i>	<i>Risque</i>
<i>Détenteur</i>	Très élevé	Limité à la prime payée
<i>Signataire</i>	Limité à la prime reçue	Très élevé

Les appels de marges

Les appels de marges

- Il n'y a pas de marge lors de l'achat des options
 - La prime est payée intégralement
- Une marge est requise lors de la vente non couverte des options
- **La marge**
 - La marge est un dépôt de garantie ou de bonne foi, sous la forme de comptant ou de titres, effectué par un investisseur auprès de son courtier
 - Montant fixe par contrat ou pourcentage de la valeur totale du contrat
 - **La marge initiale** est la marge déposée au moment de l'ouverture du contrat
 - **La marge de maintenance** est le solde minimal qui doit être maintenu en tout temps dans les comptes de marge
 - Le solde dans les comptes de marge est ajusté pour refléter les gains ou les pertes journaliers
 - Règlement quotidien (daily settlement) et valorisation au prix du marché (marking to market)
- Les marges réduisent les probabilités d'un risque de défaut au moment du dénouement des contrats

Les appels de marges

Options d'achat

La marge* pour la **vente d'une option d'achat non couverte** est le maximum de :

1. 100 % du montant de la vente plus 20 % de la valeur des actions sous-jacentes moins éventuellement le montant duquel l'option est hors jeu ou en dehors de la monnaie
2. 100 % du montant de la vente plus 10 % de la valeur des actions sous-jacentes

*Règles de la CBOE

Exemple avec des options d'achat

Un investisseur vend quatre contrats **d'options d'achat non couvertes** cotés 5 \$, chacun portant sur 100 unités de l'action sous-jacente. Le prix d'exercice est 40 \$ et le prix de l'action 38 \$.

1. 100 % de la vente
= 5 \$ x 4 x 100 actions
= 2 000 \$
plus
20 % de la valeur du titre
= 38 \$ x 20 % x 4 x 100 actions
= 3 040 \$
moins
Le montant hors jeu
= (40 \$ - 38 \$) x 4 x 100 actions
= 800 \$
Total = 2 000 \$ + 3040 \$ - 800 \$
= 4 240 \$

2. 100 % de la vente
= 5 \$ x 4 x 100 actions
= 2 000 \$
plus
10 % de la valeur du titre
= 38 \$ x 10 % x 4 x 100 actions
= 1 520 \$

Total = 2 000 \$ + 1 520 \$
= 3 520 \$

Les appels de marges

Options de vente

La marge* pour la **vente d'une option de vente non couverte** est le maximum de :

1. 100 % du montant de la vente plus 20 % de la valeur des actions sous-jacentes moins éventuellement le montant duquel l'option est hors jeu ou en dehors de la monnaie
2. 100 % du montant de la vente plus 10 % de la valeur du prix d'exercice

*Règles de la CBOE

Exemple avec des options de vente

Un investisseur vend quatre contrats **d'options de vente non couvertes** cotés 5 \$, chacun portant sur 100 unités de l'action sous-jacente. Le prix d'exercice est 40 \$ et le prix de l'action 38 \$.

1. 100 % de la vente
= 5 \$ x 4 x 100 actions
= 2 000 \$
plus
20 % de la valeur du titre
= 38 \$ x 20 % x 4 x 100 actions
= 3 040 \$
moins
Le montant hors jeu
= 0 \$ x 4 x 100 actions
= 0 \$
Total = 2 000 \$ + 3040 \$ - 0 \$
= 5 040 \$

2. 100 % de la vente
= 5 \$ x 4 x 100 actions
= 2 000 \$
plus
10 % de la valeur du prix d'exercice
= 40 \$ x 10 % x 4 x 100 actions
= 1 600 \$

Total = 2 000 \$ + 1 600 \$
= 3 600 \$



**Introduction à la
négociation des options**

Les notions fondamentales

Les stratégies de base